

V. Activités d'appui stratégique

Introduction

Reconnaissant l'importance de s'adapter rapidement aux transformations de la société canadienne, le ministère du Patrimoine canadien et ses partenaires ont mené de nombreuses activités d'analyse, de recherche et de réflexion dans le but de soutenir et d'orienter l'action dans les différents secteurs d'intervention. Ces activités ont permis de dégager les constats nécessaires pour déterminer la voie à suivre et jeter les bases des nouvelles stratégies adoptées.

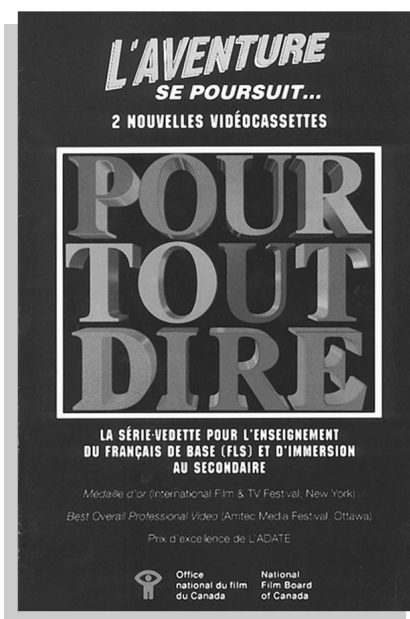
Les initiatives ont porté principalement sur le développement d'outils de concertation dans le domaine de l'éducation et le développement économique des communautés de langue officielles en situation minoritaire. Qu'il s'agisse d'outiller les intervenants en enseignement des langues secondes ou les avocats responsables d'offrir des services aux communautés minoritaires de langue officielle, les retombées des projets contribuent à l'avancement des langues officielles au Canada.

1. Enseignement des langues

En 1994-1995, une vingtaine d'associations, d'organismes ou d'établissements ont réalisé des projets à portée nationale dans des domaines liés soit à l'enseignement d'une langue officielle minoritaire soit à l'enseignement de l'anglais ou du français langues secondes. Voici quelques exemples :

Colloque national sur la formation à distance au secondaire.

- Établissement d'un bilan des cours et des didacticiels pour le perfectionnement linguistique des étudiants, amorce d'une campagne de promotion auprès des jeunes francophones minoritaires et adaptation du test de compétence linguistique du Québec sous les auspices du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec.
- Production par l'Association canadienne des professeurs d'immersion d'un répertoire dressant le bilan de la recherche en immersion à partir de la recension des mémoires et des thèses ainsi que des projets de recherche effectués depuis 1988.
- Évaluation par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'impact d'un programme d'échanges de six mois de la Société éducative de visites et d'échanges au Canada afin de vérifier l'efficacité de l'apprentissage du français langue seconde auprès des jeunes.



- Production par l'Office national du film du Canada, en collaboration avec l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, de deux vidéocassettes de la série *Pour tout dire* destinées aux élèves de français de base et d'immersion du secondaire.
- Organisation par le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada d'un

2. Développement communautaire

Divers projets de recherche ont été réalisés en 1994-1995 dans le but de documenter certaines caractéristiques propres aux communautés minoritaires de langue officielle. En voici un aperçu.

- *Les liens dans la francophonie canadienne* présente des exemples concrets des relations actuelles, au sein de la francophonie canadienne, dans différents domaines de la vie quotidienne des francophones au Québec et dans l'ensemble du Canada : les réseaux de parenté, les visites et les voyages, les réseaux associatifs, l'économie, l'éducation, les échanges culturels, l'information. Cette étude a été réalisé

“ Il existe, à la grandeur du Canada, un espace culturel ayant son épice centre au Québec mais qui se nourrit de l'apport créateur de toutes les communautés francophones du pays.”

Ministère du Patrimoine canadien,
Les liens dans la francophonie canadienne

Pierre Poulin et commanditée par le ministère du Patrimoine canadien.

- *Les jeunes dans les communautés minoritaires de langue officielle* est une étude menée par Statistique Canada avec la collaboration du ministère du Patrimoine canadien, du Commissariat aux langues officielles et du Conseil du Trésor. Cette étude présente des données qui couvrent la période de 1971 à 1991, et mettent en lumière les tendances démolinguistiques et les transformations touchant l'éducation des jeunes anglophones et francophones des communautés minoritaires au Canada.
- *Dynamisme socio-économique des communautés en situation minoritaire : étude pilote*, une étude commanditée par le ministère du Patrimoine canadien, est en voie de réalisation par l'Institut canadien de recherche en développement régional de l'Université de Moncton. Ce document présente les profils des indicateurs socio-économiques des populations minoritaires de langue officielle, explore sur le terrain les forces et les faiblesses économiques des communautés minoritaires et propose des scénarios de développement.

3. Langues officielles : un atout pour la société canadienne

Différentes activités ont été menées dans le but de mettre en valeur les retombées économiques reliées à la présence du français et de l'anglais au Canada.

- Un colloque national sur le thème *Langues officielles et économie : nouvelles perspectives canadiennes* a été organisé par les directions générales des Programmes d'appui aux langues officielles et de la Recherche stratégique du ministère du Patrimoine canadien. Ce colloque, qui a eu lieu le 5 mai 1995, à Ottawa, a réuni une dizaine d'économistes et de chercheurs et 75 participants, afin d'explorer les enjeux et les avantages économiques actuels de l'usage du français et de l'anglais au Canada. Parmi les travaux

préparatoires à ce colloque, deux revues des études existantes ont été menées par la Direction générale de la recherche stratégique du ministère du Patrimoine canadien : *Les avantages comparatifs du bilinguisme sur le marché du travail : un bilan d'enquête* ainsi que *Les dimensions économiques de l'usage des langues minoritaires et étrangères : un survol international*.

- Le document *Stratégie de promotion internationale des langues officielles* explore les approches possibles pour la mise en marché internationale des produits linguistiques canadiens, en particulier dans l'enseignement des langues.

4. Administration de la justice

Divers projets ont été mis de l'avant afin de faciliter l'accès aux services juridiques dans les deux langues officielles et de satisfaire aux exigences du système juridique mixte en vigueur au Canada, lequel repose à la fois sur la tradition britannique de la *common law* et sur le code civil français. Il s'agissait principalement de travaux de traduction et de terminologie, de cours de perfectionnement juridique à vocation linguistique et de publications. Les principaux intervenants dans ce domaine sont les quatre centres de traduction juridique du Canada, présentés dans l'encadré ci-après.

- Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec (Montréal)
- Centre de traduction et de documentation juridiques (Ottawa)
- Centre de traduction et de terminologie juridiques (Moncton)
- Institut Joseph-Dubuc du Collège universitaire de Saint-Boniface (Winnipeg)

Ainsi, en 1994-1995, les travaux se sont poursuivis au Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec en vue de la publication de la troisième édition en français et en anglais du *Dictionnaire de droit privé* dans le domaine du droit civil. Les travaux se sont également

poursuivis au Centre de traduction et de documentation juridiques en vue de la publication d'une nouvelle édition entièrement revue, mise à jour et augmentée du *Lexique juridique des lois fédérales*. Le Centre de traduction et de terminologie juridiques a publié un sixième tome du *Vocabulaire de la common law*, celui-là consacré au droit maritime privé. Du côté de la formation, l'Institut Joseph-Dubuc a offert, pour la première fois, le nouveau cours de français juridique qu'il a élaboré sur la *Charte canadienne des droits et libertés*.

L'année 1994-1995 a également vu le lancement des travaux de recherche nécessaires à la rédaction de *The Secularization of Quebec Private Law: a Study of Parallel Legal Orders* et la publication de *Introduction à la common law, à ses institutions et à ses méthodes d'analyse et de recherche*.

Depuis le 31 mars 1995

Une entente a été conclue entre le ministère de la Justice et celui du Patrimoine canadien afin que les six associations provinciales de juristes d'expression française de *common law* et la fédération qui les regroupe puissent continuer à jouer un rôle essentiel dans la promotion du bilinguisme et du bijuridisme et poursuivre leur contribution au développement de leurs collectivités respectives.